

Les filles du roi : mythes, réalités et représentations

Marie-Ève Gingras

Numéro 114, été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69447ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gingras, M.-È. (2013). Les filles du roi : mythes, réalités et représentations. *Cap-aux-Diamants*, (114), 19–22.

LES FILLES DU ROI MYTHES, RÉALITÉS ET REPRÉSENTATIONS

par Marie-Ève Gingras

« Je m'appelle Agnès St-Onge et je suis fille du roi. Ce qui signifie que je suis une orpheline et que le roi assure ma subsistance. Je suis originaire de la Bourgogne et j'ai été élevée à l'Hôpital général de Paris. D'ailleurs, toutes les demoiselles qui sont ici y ont été élevées. » En quelques mots, le personnage secondaire du roman historique de Thérèse Cloutier (*Le secret d'Hélène*, 1994) résume bon nombre des éléments admis pour décrire les Filles du roi : il ne manque que le montant de sa dot, un sous-entendu concernant sa moralité et l'affirmation qu'elle se mariera au cours des prochaines semaines – en fait cela arrive à la page suivante...

Ces immigrantes ont marqué l'histoire de la colonie pour leur rôle dans l'équilibre démographique et l'accroissement naturel de la population, mais aussi parce que, mal connues, leurs conditions en sol français ont laissé place à la spéculation. Considérées comme des filles de « moyenne vertu » par certains (Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahontan) ou, au contraire, des âmes vertueuses par d'autres (Étienne-Michel Faillon, Lionel Groulx), les Filles du roi ont, pendant plus d'un siècle, fait leur place dans l'historiographie québécoise en étant ballottées dans ce débat entre réalités factuelles et perceptions.

En septembre 1663, soit il y a 350 ans, un premier contingent de 36 Filles du roi débarque au port de Québec. Réparties entre Québec, Montréal et Trois-Rivières, ces jeunes filles amorcent un effort migratoire essentiel au développement de la colonie et deviennent alors les pionnières de toute une nation...



Marguerite Bourgeoys guida plusieurs contingents de Filles du roi. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, Ph 1993-907).

UNE COLONIE EN DÉSÉQUILIBRE

Lorsque Louis XIV fait de la Nouvelle-France une province royale, le peuplement de la colonie est dérisoire, surtout en comparaison avec celles de la Nouvelle-Angleterre. La prédominance du lucratif commerce des fourrures sur le réel désir de colonisation du territoire explique en grande partie la faiblesse de l'immigration ainsi que le déséquilibre démographique qui en résulte. Si le climat, les guerres avec les Iroquois et le peu d'intérêt général des Français à l'égard de l'immigration nuisent au peuplement, le ratio oscillant entre six

et quatorze hommes pour une femme n'aide en rien la rétention des colons. Pas étonnant qu'avant 1663, la proportion d'immigrants, surtout des engagés, venus dans la vallée laurentienne et retournés dans la mère patrie pouvait atteindre 75 %. En 1666, le recensement révèle que le déséquilibre n'est toujours pas réglé alors qu'il y a 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans et seulement 45 femmes répondant aux mêmes caractéristiques. Ce n'est qu'en 1678 que l'équilibre numérique entre les sexes sera atteint, moment où la population d'origine canadienne dépasse celle née en Europe.

Conscients de la problématique, certains intervenants religieux recrutent, entre 1634 et 1663, environ 200 filles à marier. En 1659, le contingent dirigé par Marguerite Bourgeoys compte une quarantaine de jeunes filles. Mais sans une prise en charge organisée par les autorités royales, ces efforts demeuraient insuffisants.

PIONNIÈRES D'UN NOUVEAU MONDE

Au XVII^e siècle, il existe deux « choix » pour une jeune fille : le mariage ou le couvent. Ainsi, après avoir été la fille de son père, elle se doit « d'appartenir » à un autre homme, soit son époux, soit Dieu. Refuser cette norme ou ne pas parvenir à remplir l'une de ces options confine la malheureuse à l'indigence. Demeurées en France, les recrues, orphelines ou non, auraient sans doute vécu dans la misère. Devenir Fille du roi, si ce n'est se soustraire au mariage, c'est pour elles s'offrir un nouveau départ : l'espoir d'une vie probablement dure dans la colonie, mais potentiellement meilleure.

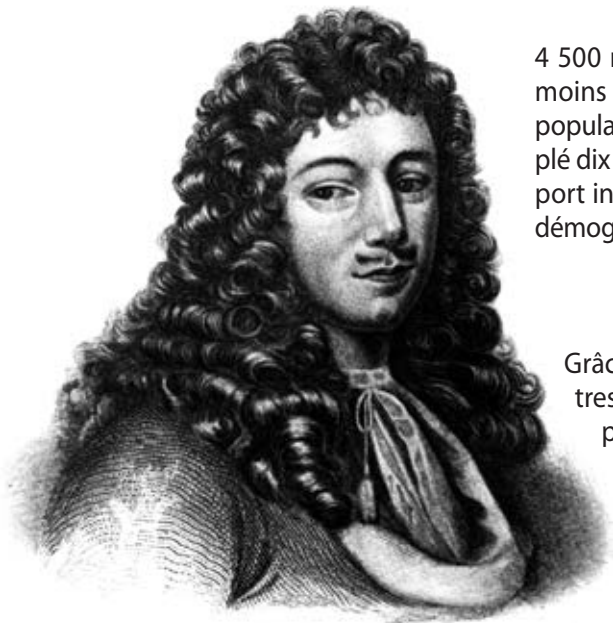
Pour le démographe et historien Yves Landry, les Filles du roi se définissent comme étant « les immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement et ayant présumément bénéficié de l'aide royale dans leur transport ou leur établissement, ou dans l'un et l'autre ». En plus d'inclure des femmes dûment recrutées et transportées au Canada aux frais du roi, cette définition souple englobe les volontaires enrôlées directement dans les ports ainsi que celles dont « l'immigration semble avoir été facilitée par les administrateurs coloniaux pour les années reconnues pour ne pas avoir eu d'envois officiels de Filles du roi ». Au final, elles représenteront 8 % des immigrants établis dans la colonie sous le Régime français et la moitié des femmes immigrantes durant cette même période. Une fois enrôlées et munies de leur trousseau, lequel comprend notamment des habits, 1 coiffe, 100 aiguilles,



Aquarelle de Charles William Jefferys représentant Louis XIV recevant des recrues qui immigrent en Nouvelle-France. (Bibliothèque et Archives Canada/n^o Mikán 2837245 (négatif de copie C-010689)).

1 000 épingles, 2 couteaux et 2 livres en argent, les recrues s'embarquent, à Dieppe ou à La Rochelle, pour la traversée en mer. Au nombre de 770, elles proviennent en majorité de la région parisienne, de la Normandie ou de l'ouest de la France, ces régions fournissant ensemble près de 80 % des Filles du roi dont on connaît le lieu d'origine. La dominance de la région parisienne, et de l'Île-de-France en particulier, est d'autant plus remarquable que lors des vagues antérieures d'immigration, lesquelles étaient surtout masculines, cette région est très peu représentée. Les contingents des années 1669, 1670 et 1671 sont les plus importants en nombre, un total de 367 pupilles. De

plus, comme le souligne Landry, ces jeunes femmes possèdent des caractéristiques particulières qui seront attribuées à l'ensemble des Filles du roi par l'historiographie québécoise. Ainsi, elles sont majoritairement orphelines, issues de l'Hôpital général de Paris, ont fait partie d'un recrutement organisé et recevront pour la plupart une dot royale. Cela dit, des 606 contrats de mariage signés par les Filles du roi, seulement 250 possèdent des indications claires concernant une dot royale. Pour celles-ci, le montant était généralement de 50 livres, alors que 7 demoiselles ont reçu 100 ou 200 livres. Étant donné le peu de monnaie en espèces en Nouvelle-France, bon nombre de ces dots



L'intendant Jean Talon fut en poste en Nouvelle-France de 1665 à 1668, puis de 1670 à 1672. (Banque d'images de *Cap-aux-Diamants*, 1992-261).

auraient été acquittées en biens. De plus, les premières Filles du roi à immigrer ne sont pas concernées par ce dot, laquelle est accordée entre 1667 et 1672. Landry souligne également que « 244 des 250 dots ont été octroyées à des filles arrivées en 1669, 1670 et 1671 ». Certes, avec ou sans dot, les Filles du roi se sont enrôlées pour se marier et trouveront un époux dans la plupart des cas. Si le choix du prétendant ne leur incombe par entièrement, les registres montrent qu'environ 15 % des premiers contrats de mariage sont annulés, illustrant la possibilité qu'avaient les Filles du roi de refuser un mari. Encouragées à s'unir rapidement, certaines ont vraisemblablement douté de leur choix initial.

Même si 26 des 36 pupilles arrivées en 1663 se sont mariées en moins de 2 mois, la moyenne est plutôt de 4,7 mois alors que 80 % des épousées convolent en moins de 6 mois. On est plutôt loin des deux semaines décriées par le baron de Lahontan au début du XVIII^e siècle! Par ailleurs, en comptabilisant les deuxième, troisième et quatrième unions, les Filles du roi ont contracté 995 mariages qui ont mené à près de

4 500 naissances connues. Évaluée à moins de 3 000 habitants en 1663, la population de la Nouvelle-France a triplé dix ans plus tard, ce qui illustre l'apport indéniable des Filles du roi sur la démographie de leur patrie d'adoption.

PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS

Grâce aux actes notariés, aux registres de toutes sortes et à la correspondance de quelques contemporains, tels Jean Talon et Marie de l'Incarnation, on a maintenant un bon portrait d'ensemble du recrutement, des dots, des pratiques matrimoniales et du nombre de Filles du roi venues, mais on en connaît toujours peu sur ces immigrantes individuellement. Archange Godbout, Silvio Dumas et Yves Landry ont permis de construire un répertoire biographique des pupilles du roi envoyées entre 1663 et 1673. On connaît donc leur nom, et selon les cas, leur origine, leur âge, leur classe sociale, leur généalogie, mais de leurs motivations personnelles pour ce grand voyage, de leur vie en France et dans la colonie, on a encore peu d'informations, ce qui a depuis toujours ouvert la porte aux spéculations.

Pendant près d'un siècle, les historiens tenteront de discréditer les auteurs qui sèment le doute sur la bonne conduite des Filles du roi et mettront tout en œuvre pour prouver leur moralité, plutôt que de s'intéresser aux éléments utiles à la compréhension de ces immigrantes et de leur impact sur l'histoire coloniale. Comme le souligne Jean Blain, durant la période de 1860 à 1960, « on assiste au phénomène de l'idéalisation de la société coloniale » et les Filles du roi répondent à ce besoin, étant l'illustration parfaite du dévouement à une nation à bâtir, du courage, « de [la] piété quotidienne et [de l'] héroïsme occasionnel sur fond d'occupations simples dans un décor de vastes espaces ». Et si les historiens ont été charmés par tout ce qui entoure la Nouvelle-France et les Filles du roi, que dire des romanciers!

Entre 1900 et 1995, le tiers des romans historiques québécois prennent place en Nouvelle-France et l'engouement pour cette période ne s'est pas démenti depuis. Si les romanciers s'appuient généralement sur l'historiographie pour documenter leur récit, on observe un décalage plus ou moins important entre les faits mis en fiction et les recherches récentes sur le sujet. Jusqu'à récemment, les Filles du roi étaient souvent relé-



Aquarelle réalisée par Eleanor Fortescue Brickdale représentant des Filles du roi. (Bibliothèque et Archives Canada/C-020126).



C.W. Jefferys, aquarelle. *Débarquement des Filles du Roy à Québec*. (Bibliothèque et Archives Canada).

guées à des rôles secondaires, comme chez Thérèse Cloutier citée plus tôt, avec des descriptions très polarisées. Toutefois, certains choisissent une Fille du roi comme protagoniste. Par exemple, en 1945, Pierre Benoît reprend l'idéologie politico-religieuse encore d'actualité à l'époque et idéalise la vie coloniale des pionniers. Martine Juillet, Fille du roi arrivée avec le premier contingent, en 1663, accepte avec soumission et sacrifice son destin de femme de colon. Pour sa part, Suzanne Martel (1972) propose une héroïne plus combative à travers laquelle se fait sentir l'affirmation féministe du contexte de production du roman. Jeanne Chatel, orpheline délurée et débrouillarde, fait partie des pupilles recrutées par Marguerite Bourgeoys, comme son homologue Martine Juillet d'ailleurs, et quitte La Rochelle, en 1666. L'idée d'un mariage d'occasion dans une contrée lointaine lui semble plus prometteuse que le cloître. Pour Martel, à l'instar de la majorité

des romans historiques québécois parus après les années 1950, le désir de faire renaître un héros, ou plutôt une héroïne, du quotidien est palpable. Si beaucoup misent sur des personnages fictifs, l'attrait pour la généalogie en conduit d'autres à romancer la vie de Filles du roi ayant bel et bien participé à l'essor de la Nouvelle-France. C'est notamment le cas de Diane Lacombe (*Pierre et Renée*, 2011) dont les ancêtres, une Fille du roi (Renée Biret) et un soldat du régiment Carignan-Salières (Pierre Balan dit Lacombe), permettent d'ancrer dans la réalité historique une mise en fiction de la Nouvelle-France du XVII^e siècle. De filles à marier à la moralité douteuse à pupilles vertueuses, les Filles du roi ont maintenant trouvé leur place dans l'historiographie québécoise pour ce qu'elles sont, soit un joueur important dans la survie et le développement de la Nouvelle-France à la fin du XVII^e siècle. Pionnières, aïeules ou mères de la nation, peu importe l'épithète retenue,

ces femmes méritent que les Québécois se souviennent d'elles. ■

Marie-Ève Gingras est coordonnatrice à la diffusion à la Société d'histoire de Sherbrooke et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke

Pour en savoir plus :

Jean Blain. « La moralité en Nouvelle-France : les phases de la thèse et de l'antithèse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3 (décembre 1973), p. 408-416.

Collectif Clio. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Le Jour, 1992 [1982]. 646 p.

Yves Landry. *Les Filles du roi au XVII^e siècle. Orphelines en France, pionnières au Canada*. Leméac Éditeur inc., 1992. 434 p.

Raymond Ouimet et Nicole Mauger. *Catherine de Baillon. Enquête sur une fille du roi*. Les éditions du Septentrion/Les éditions Christian, 2001. 262 p.

Site internet de la Société d'histoire des Filles du Roy : <http://lesfillesduroy-quebec.org/>